



DSN de substitution : les dates clés

Agir avant le rappel annuel

février - mars 2026



Février

Régulariser vos anomalies de 2025

Grâce au service Suivi DSN d'urssaf.fr et avant mars 2025, pour éviter le CRM de rappel annuel.



13 ou 23* mars

Consulter le CRM de rappel annuel

Ce compte-rendu récapitulatif vous est envoyé en cas d'anomalies constatées en 2025 et non rectifiées (dont les anomalies substituables).



Mars à mai

Dialoguer avec l'Urssaf

Vous pouvez contacter votre conseiller Urssaf pour être accompagné dans vos démarches.

Agir pour éviter la DSN de substitution

mars - juin 2026



Mars à mai

Régulariser pour éviter la substitution

Utilisez le service Suivi DSN d'urssaf.fr pour régulariser les anomalies ou vous opposer aux rectifications proposées.



5 ou 15* mai

Date limite pour la régularisation

Dernier délai pour formuler votre opposition ou rectifier les anomalies persistantes avant la substitution des données.



Juin

DSN de substitution

L'Urssaf rectifie et transmet les données corrigées aux organismes de retraite. Vous êtes informé du montant des cotisations sociales éventuellement dues (augmentées des majorations de retard) ou trop versées.

*13 mars : date de réception du CRM pour les entreprises qui transmettent leur DSN le 5 du mois suivant.
23 mars : date de réception du CRM pour les entreprises qui transmettent leur DSN le 15 du mois suivant.

*5 mai : date limite d'opposition ou d'envoi de la DSN rectificative pour les entreprises qui transmettent leur DSN le 5 du mois suivant.

15 mai : date limite d'opposition ou d'envoi de la DSN rectificative pour les entreprises qui transmettent leur DSN le 15 du mois suivant.